

Démarche : Caf de la Dordogne - Appel à projets "Promotion des valeurs de la République, prévention du repli communautaire et prévention de la radicalisation"

Organisme : CONSEILLERS TERRITORIAUX

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Depuis 2017, les Caisses d'Allocations Familiales s'engagent dans le soutien d'actions visant la promotion des valeurs de la République et la prévention de la radicalisation, dans le cadre d'un fonds national dédié.

Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner des actions de prévention primaire contribuant à la promotion des valeurs républicaines, à la laïcité et à la prévention des phénomènes de radicalisation, ainsi qu'à la lutte contre le repli communautaire.

L'appel à projet est destiné à toutes les associations ou structures qui dans la perspective de développer un / des projet(s) de promotion des valeurs de la République, de prévention du repli communautaire ou de prévention de la radicalisation, souhaitent bénéficier du soutien financier de la Caisse d'allocation familiales de leur territoire.

Les projets soutenus devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des domaines d'intervention suivants :

le soutien à la parentalité ;

- la pédagogie autour des mécanismes de radicalisation, le développement du contre-discours et de l'esprit critique ;
- la promotion des valeurs de la République et de la laïcité ;
- le renforcement du vivre-ensemble et la prévention du repli communautaire ;
- l'éducation et la sensibilisation aux usages du numérique.

Sont notamment éligibles les actions visant à :

- apporter des clés de compréhension permettant de prévenir les processus de radicalisation et de faire obstacle aux logiques séparatistes ;
- sensibiliser les publics, et en particulier les jeunes et leurs familles, à l'éducation aux médias et à l'information, à l'usage critique d'internet et des réseaux sociaux, notamment face aux discours complotistes, aux fake news et aux contenus violents ;
- outiller les parents et les jeunes dans une démarche de contre-discours, par la diffusion de repères, de conseils et de messages de vigilance ;
- favoriser des espaces de dialogue et d'échanges entre parents, ainsi qu'entre parents et enfants, autour de ces enjeux.

Les actions retenues devront être mises en œuvre au cours de l'année 2026.

Nom (collectivités, association, autres...)

Adresse du siège social

Fonction et coordonnées du représentant légal (président(e), dirigeant(e), maire)

Fonction et coordonnées de la personne référente du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce à joindre

Merci de retourner le cahier des charges disponible au téléchargement ci-dessous